Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20220630-CC220630-120200-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
**DE LA RÉGION DE GUEBWILLER**
**DE LA SÉANCE DU**
**30 juin 2022**

L'an deux-mille-vingt-deux, le trente juin à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller s'est réuni dans la salle des séances du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Marcello ROTOLO, Président de la CCRG.

Nombre de Conseillers élus : 41
Nombre de Conseillers en fonction : 41
Nombre de Conseillers présents : 27
Quorum : 21

**Présents :**
Dominique ABADOMA – Daniel BRAUN – Josiane BRENDER-SYDA – Hélène CORNEC – Anne DEHESTRU – Patrice FLUCK – Hélène FRANÇOIS-AULLEN – Alain FURSTENBERGER – Jean-Luc GALLIATH – Guy HABECKER – Maud HART – Philippe HECKY – Marc JUNG – Maurice KECH – Francis KLEITZ – Marianne LOEWERT – Roland MARTIN – Angélique MULLER – Claude MULLER – Fleur OURY – Karine PAGLIARULO – Marcello ROTOLO – Sylviane ROTOLO – André SCHLEGEL – Marie-Josée STAENDER – André WELTY – François WURTZ –

**Ont donné procuration :**
Yves COQUELLE à Marianne LOEWERT – Annie DITTRICH à Fleur OURY – Christian FACCHIN à Hélène FRANÇOIS-AULLEN – Jean-Jacques FISCHER à Maurice KECH – Claudine GRAWEY à Daniel BRAUN – Daniel HINDELANG à Sylviane ROTOLO – Marie-Christine HUMMEL à André SCHLEGEL – Yann KELLER à Claude MULLER – Francis KOHLER à Philippe HECKY – Luc MARCK à Marcello ROTOLO – Aurélie OTTMANN à Dominique ABADOMA –

**Absents non excusés :**
Jean-Pierre PELTIER – Grégory STICH – César TOGNI –

**Assistaient en outre à la séance :**
Des agents de la CCRG
La presse locale

**Secrétaires de séance :**
Dominique ABADOMA, assisté par Éric GILBERT, Directeur Général des Services de la CCRG

*Signé et publié sur le site Internet de la CCRG le 13 juillet 2022*
*Le Président de la CCRG, Marcello Rotolo*
*Le Secrétaire de séance, Dominique Abadoma*

Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20220630-CC220630-120200-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

## Point 12. RESSOURCES HUMAINES

### 12.2- Création de postes *(NS)*

*Ce point est présenté par Monsieur le Président.*

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La gestion du Multi-accueil Arc-en-Ciel montre depuis plusieurs mois des dysfonctionnements liés notamment à un fort absentéisme, des horaires en coupé peu attractifs et des missions peu polyvalentes.

Une nouvelle organisation a été proposée et validée par le Président et le Vice-Président du ressort, visant à ne plus recourir à des emplois d'Agent technique pour exercer les fonctions de Maîtresse de maison et de Technicien de surface, en les remplaçant par des CAP Petite Enfance/Accompagnement Éducatif Petite Enfance pouvant exercer des missions plus diversifiées.

Cette évolution nécessite la création de trois postes d'Agent social territorial principal de 2e classe à temps complet.

Par ailleurs et afin d'assurer la continuité de l'accueil du service Environnement, il est proposé de créer un poste d'Adjoint administratif à temps non complet 20/35es (57,14 %).

Le Bureau, réuni le 13 juin 2022, a émis un avis favorable.

*Il est proposé au Conseil de communauté :*

- *d'approuver les propositions susvisées*
- *de créer les postes précités avec effet au 1er juillet 2022*
- *de modifier le tableau des effectifs*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre et signer tout acte se référant à la décision prise ci-dessus et nécessaire à son application*
- *de procéder à la déclaration de création des postes auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin*
- *d'inscrire la dépense correspondante aux Budgets M14 et M4 Environnement de l'exercice 2022.*

**Ce point est adopté à l'unanimité dont onze procurations – *Yves Coquelle – Annie Dittrich – Christian Facchin – Jean-Jacques Fischer – Claudine Grawey – Daniel Hindelang – Marie-Christine Hummel – Yann Keller – Francis Kohler – Luc Marck – Aurélie Ottmann –*.**

*Signé et publié sur le site Internet de la CCRG le 13 juillet 2022*
*Le Président de la CCRG, Marcello Rotolo*
*Le Secrétaire de séance, Dominique Abadoma*